



87^e Rapport annuel

Exercice 2014

Table des matières

Situation générale	Introduction	5
	Economie laitière	6
	Embellie sur les marchés	6
	Fluctuations des prix	6
	LactoFama pour soutenir le prix du lait	7
	Mise en place difficile	7
	Politique agricole 2014 - 2017	8
	Vallait, Valcrème, Rhône Logistics	8
	Histoire d'une reprise	8
Matières premières	Production laitière record	11
	Camions de la nouvelle génération	11
	Distinctions pour la qualité du lait	13
Marchés et produits	Qualité récompensée	14
	Quatre fromages AOP	14
	Petit Crémier Sierre	14
	Mazot de Cremo	15
Production	Innovation et développement durable	16
	Crème à café en godets	17
	Nouveau rouleau de séchage	18
	Palettisation au Mont-sur-Lausanne	18
	Ensacheuse pour petits formats	19
Services généraux	Effectif en hausse	20
	Importance de la formation	20
	Jubilaires	21
	Liberté retrouvée	21
Comptes		22
Organes de Cremo		39

Situation générale

INTRODUCTION

Le monde bouge. Et de plus en plus vite. Le panorama de la situation politique, économique, sociale et environnementale de l'année 2014 démontre que le mouvement ne fléchit pas et qu'il a plutôt tendance à s'accélérer. Sous l'effet des changements géopolitiques, démographiques, technologiques et des aspirations pressantes des peuples à atteindre le bonheur, les vieilles structures se décomposent et les équilibres d'antan chancellent. Le monde bouge, au risque parfois d'être déboussolé.

Au calendrier des manifestations de l'année, certaines ont été festives et rassembleuses, portant haut la fierté, l'honneur et les couleurs de leurs protagonistes : les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi ou la Coupe du monde de football. D'autres par contre, faces sombres sur l'échiquier de la planète, ont marqué par leur violence, leur agressivité ou leur désolation, telles la guerre en Syrie, la guerre en Ukraine ou encore, d'un point de vue sanitaire, l'épidémie d'Ebola à l'ouest du continent africain.

Ces événements tragiques, violents et désolants, tout comme les difficultés économiques ou les crises politiques, façonnent le monde et modifient le cours de son développement. Le temps est peut-être venu de repenser ce monde si volatil et de réfléchir à de nouvelles solutions pour opposer le durable au court terme, la création de valeur contre le gaspillage des ressources, la rigueur intellec-

tuelle contre l'irresponsabilité. C'est souvent face à l'adversité qu'émergent les idées les plus créatives et les plus lumineuses.

Chez Cremo, le moyen le plus efficace pour se développer et progresser est de sans cesse innover dans un esprit constructif, respectueux et responsable. Pour ses dirigeants, l'innovation dans son sens le plus large, est un levier essentiel à la progression. Il n'est pas rare que la modernisation soit réduite de façon simpliste à la nouveauté. Même si cette dimension est importante, elle ne suffit pas à résumer une attitude ou un projet innovant. L'innovation peut concerner une démarche administrative, un processus, un service ou un produit et n'est pas seulement synonyme de création ou de rupture. Elle est aussi transformation, adaptation ou intégration.

En ce sens, forte de racines bien ancrées dans un terreau de qualité, Cremo a su élargir son horizon, construisant pas à pas, pour devenir une entreprise de belle envergure.

En 2014, continuant sur sa lancée, Cremo a entrepris de belles réalisations, notamment au service du développement durable, par l'installation d'un nouveau système de concentration du lait, l'osmose inverse. Sur le plan de la rationalisation et de l'optimisation de son infrastructure industrielle, Cremo a fait l'acquisition des sociétés Vallait, Valcrème et Rhône Logistics, prenant dans son giron les usines de Sierre et s'offrant pour l'avenir des synergies sources de progrès et de pérennité.

ECONOMIE LAITIÈRE

Embellie sur les marchés

En 2013, la production de lait a été particulièrement faible, non seulement en Suisse, mais aussi en Europe et dans de nombreuses régions du monde. Dans le même temps, la demande mondiale en produits laitiers a continué sa progression, par exemple en provenance de la Chine qui a une nouvelle fois accru ses importations de produits laitiers. En Suisse, pour la première fois depuis longtemps, la nouvelle année a donc commencé sans que l'on soit préoccupé par des stocks de beurre trop élevés.

La production de lait étant plus faible que la demande, partout dans le monde les prix des produits laitiers, en particulier des poudres et du beurre, ont continuellement

grimpé, pour atteindre un niveau élevé qui s'est maintenu jusqu'à la fin du printemps 2014. S'est ensuivi une hausse du prix du lait payé aux producteurs.

En Suisse, au début de l'année 2014, le prix indicatif fixé par l'Interprofession du lait a augmenté de 2 centimes, pour se fixer à 71 centimes. Conformément au système de fixation du prix du lait appliqué par Cremo depuis 2013, et qui se fonde sur le marché, les producteurs de lait de Cremo ont ainsi touché un prix très élevé durant le premier trimestre 2014.

Fluctuations des prix

Dans une telle configuration, et comme il fallait s'y attendre, la production laitière est très rapidement repartie à la hausse, dans le monde, tout comme en Europe et en Suisse. Une nouvelle fois, les producteurs ont montré la rapidité avec laquelle ils sont capables de réagir en cas de montée des prix. La baisse du cours du pétrole, pareillement à celui des céréales et des aliments, a également compté dans l'augmentation de la production.

Dans le même temps, bien que la consommation des produits laitiers soit en constante hausse, la demande mondiale a stagné, voire régressé. La crise que connaissent plusieurs régions du monde, mais aussi l'embargo imposé à la Russie ont joué un rôle dans cette situation. D'autres phénomènes, liés au fait que certains importateurs spéculent en jouant avec le niveau de leurs stocks, ont amplifié le mouvement. Dès le début de l'été, les marchés se sont effondrés, avec des chutes impres-



Situation générale

sionnantes des prix du beurre et des poudres. En Suisse, l'augmentation de la production a immédiatement eu pour effet de gonfler les stocks de beurre, et cela dès le printemps déjà. Fidèle à sa stratégie, Cremo a appliqué la segmentation des achats de lait sur la base de son budget de production et de la vente du beurre, de façon à ne pas se retrouver avec un stock trop important en fin d'année. La segmentation n'étant pas appliquée avec autant de rigueur dans d'autres régions du pays, la Suisse a très rapidement connu de fortes pressions sur les prix du beurre, dès le milieu de 2014. Sur le plan national, les prix du lait ont suivi le mouvement, particulièrement ceux des segments B et C qui dépendent des marchés internationaux. Le prix «moyen» du lait payé en Suisse a ainsi chuté de plus de 10 centimes jusqu'à la fin de l'année.

LactoFama pour soutenir le prix du lait

Devant l'incapacité de l'Interprofession du lait (IP Lait) à maintenir un fonds pour soutenir le marché, les Producteurs suisses de lait (PSL), disposant de moyens financiers, ont décidé d'intervenir eux-mêmes en créant LactoFama.

L'objectif de cette organisation est d'acheter, pendant certaines périodes, le lait C excédentaire et de l'exporter en soutenant le prix que les producteurs touchent pour le lait de cette catégorie. Indirectement, on supporte ainsi la segmentation des achats de lait appliquée par IP Lait. En effet, le prix du lait C étant soutenu, les producteurs le livrent plus facilement, plutôt que de chercher à l'écouler sur le marché suisse. Une telle interven-

tion sur le marché est judicieuse, car elle permet de sauvegarder dans le pays la meilleure valorisation possible du lait, par l'exportation du surplus de matière grasse. Cela marque aussi un tournant important chez les producteurs suisses de lait, qui admettent qu'il n'est plus possible de contrôler le volume de la production et qu'il faut gérer les excédents pour éviter un effondrement du prix du lait. Les producteurs affiliés à Cremo ont finalement décidé d'adhérer à LactoFama, après avoir obtenu la garantie que les moyens financiers libérés seraient répartis équitablement entre les différentes régions du pays.

Mise en place difficile

La mise en place tardive de cette organisation, dès la fin du printemps pour une première période de trois mois, liée à un fonctionnement initial compliqué, rigide et manquant de réactivité face au marché, n'a pas permis d'écouler les stocks de beurre, encore trop importants à la fin de l'année. Cette situation a pesé sur le marché suisse et a indirectement conduit, au début de l'année 2015, à une baisse du prix indicatif du lait de 3 centimes, à 68 centimes.

Les expériences de sa première année d'existence devraient permettre à LactoFama d'améliorer son fonctionnement au cours de l'exercice suivant. Une correction des défauts et une meilleure mise en œuvre sont en effet indispensables pour maintenir l'adhésion du plus grand nombre d'organisations possibles, particulièrement des producteurs de la Suisse Occidentale.



POLITIQUE AGRICOLE 2014-2017

Dès l'automne, les conséquences de la mise en place de la politique agricole 2014-2017 (PA14-17) se sont réellement fait sentir sur les exploitations laitières. Force est de reconnaître qu'au fil des réformes, le soutien exclusif de l'agriculture avec des paiements directs non liés à la production, mais essentiellement à l'extensification de la production et à l'écologie, a été trop loin. Dans cette situation, les signaux du marché influent de moins en moins sur les décisions prises par les producteurs, les incitant à exploiter de manière plus extensive, en abandonnant quasiment toute production pour toucher un maximum de paiements «écologiques».

Cette évolution est particulièrement prononcée dans la production laitière, intensive en main-d'œuvre. Cette branche est aujourd'hui confrontée à la grande volatilité des marchés, avec la parité du franc suisse en forte hausse et l'État qui a abandonné tout soutien de la production.

Progressivement, la fonction productive de l'agriculture est remise en question. A ce stade, il ne faut guère s'étonner du dépôt d'initiatives, par exemple celle de l'Union suisse des paysans qui demande un renforcement de la fonction productive de l'agriculture. Le temps est peut-être venu de redonner des perspectives aux familles paysannes, par des conditions-cadres stables soutenant aussi la production durable et raisonnée de denrées alimentaires saines et de bonne qualité.

VALLAIT, VALCRÈME, RHÔNE LOGISTICS

Histoire d'une reprise

Le rachat par Cremo des sociétés Vallait, Valcrème et Rhône Logistics, soucieuses d'assurer leur avenir, a marqué de son empreinte tout l'exercice 2014.

L'histoire de ce rapprochement remonte au mois de juillet 2012 déjà quand, sur la base d'un rapport établi par un prestataire de services dans le domaine du conseil en fusions et acquisitions, les dirigeants ont fixé de part

Situation générale

et d'autre une position commune et entamé des négociations.

Au début de l'année 2014, tout s'est accéléré: le 31 janvier, le cadre de la reprise était posé en détail et, le 6 mai, le contrat était signé. Dès ce moment, les activités d'intégration ont débuté. Tout s'est passé de façon normale. La mise en conformité avec les principes et la philosophie de Cremo s'est déroulée de manière harmonieuse, abstraction faite des problèmes inhérents à toute opération de cette envergure.

Pratiquement tous les secteurs ont été touchés par l'intense activité liée à cette reprise. Sur tous les sites, de la réception du lait à la vente des produits, en passant par la production et l'administration, les collaborateurs se sont engagés de façon entière et constructive au nom du développement de Cremo. Quant à l'usine de Sierre, elle a reçu l'assurance qu'en changeant de propriétaire, son activité industrielle et donc ses emplois étaient sauvegardés.

Pour Cremo, la réalisation des synergies dégagées par cette acquisition est de première importance. En optimisant les interactions entre ses différents sites de production, l'entreprise entrevoit de nouvelles perspectives. Cela est d'autant plus important que les défis qui attendent l'économie laitière suisse sont de taille : les cours des produits laitiers sur les marchés internationaux frôlent leur plus bas niveau et l'euro, dont le taux plancher a été

brutalement abandonné par la Banque nationale suisse au début de l'année 2015, a chuté. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la compétitivité de l'entreprise. A ce titre, le système de paiement du lait mis en place par Cremo en 2013 pour rester en phase directe avec le marché, représente la stratégie la plus appropriée. La vente des produits laitiers est exposée à la grande variation des cours des marchés. Pour assurer son succès et par conséquent la pérennité de l'entreprise, il est essentiel que cette dernière puisse synchroniser les prix de sa matière première avec ceux du marché. Un marché qui dicte ses prix selon des critères dont ni les transformateurs ni les consommateurs n'ont la maîtrise.



RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2014

Exprimé en kg	Lait d'ensilage	Lait de non-ensilage	Lait biologique	Total	en % du total
Lait de ligne	141 165 067	33 806 041	10 357 170	185 328 278	38,3
Lait de restriction / Divers	499 808	0	46 917	546 725	0,1
Pools laitiers	268 167 917	0	2 866 055	271 033 972	55,9
Lait d'industrie	27 049 728	0	444 244	27 493 972	5,7
Total du lait réceptionné	436 882 520	33 806 041	13 714 386	484 402 947	100,0

RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2014 PAR FÉDÉRATION LAITIÈRE

	Nombre de kg de lait	Nombre de producteurs
LAIT DE LIGNE	185 328 278	1 261
LAITS DIVERS		
PROLAIT Fédération laitière	88 061 599	
Aaremilch AG	134 472 500	
MIBA Fédération laitière du nord-ouest de la Suisse	48 499 873	
Lait d'industrie	27 493 972	
Lait de restriction / Divers	546 725	
Total du lait réceptionné	484 402 947	

Matières premières

PRODUCTION LAITIÈRE RECORD

En 2014, la production laitière suisse a atteint un nouveau record. Au total, plus de 3,5 millions de tonnes de lait ont été produites, ce qui représente une hausse de 3,3% par rapport à l'année précédente.

Cremo a connu la même tendance à la hausse, réceptionnant 484 millions de kilos de lait contre 418 millions de kilos en 2013. Il est bon de préciser qu'en 2013 la nature n'avait pas été très généreuse et que les livraisons de lait avaient subi une diminution d'à peu près 8% par rapport à 2012.

Si les chiffres de l'exercice en cours sont influencés par l'augmentation générale de la production laitière suisse, ils reflètent également les quantités de lait provenant du rachat des usines Vallait et Valcrème de Sierre, qui représentent 37 millions de kilos, ainsi que la matière achetée dans le cadre de LactoFama en vue de dégager le marché.

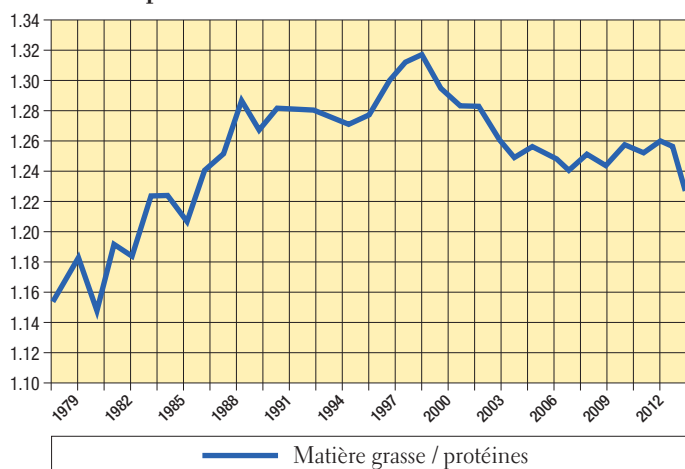
Avec la reprise des usines de Sierre, le cercle des fournisseurs directs de Cremo s'est élargi. L'arrivée dans son giron de 179 producteurs de la Fédération laitière valaisanne, réunis dans l'Association des Producteurs de lait valaisans de Cremo (APLCV), représente quelque 20 millions de kilos de lait.

CAMIONS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

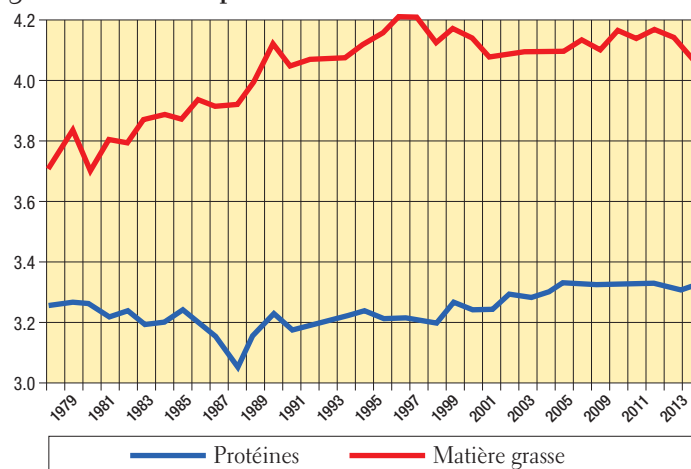
Pour collecter le lait de ses producteurs directs, Cremo peut compter sur le savoir-faire et la compétence de toute une équipe. Cette organisation relève d'une stratégie propre à l'entreprise, qui tient à garder la maîtrise du ramassage du lait, par l'emploi de véhicules lui appartenant et dont elle assure l'entretien.

Dans cette optique, en 2014, Cremo a fait l'acquisition de trois camions - deux de quatre essieux et un de cinq essieux - misant sur les avantages qu'offrent des véhicules de la dernière génération. La simplification du système de pompage de ces nouveaux camions est un atout majeur. Constituée des seuls éléments essentiels à la vidange du lait, la nouvelle tuyauterie se nettoie plus facilement, assurant une meilleure hygiène et une meilleure qualité. Gérée électroniquement, l'opération se révèle plus respectueuse de la qualité originelle du lait et permet une prise d'échantillonnage automatique induisant des résultats précis et fiables. Le prix du lait payé aux producteurs ayant un lien direct avec sa qualité, on comprendra que l'avantage de la nouvelle technologie est également économique.

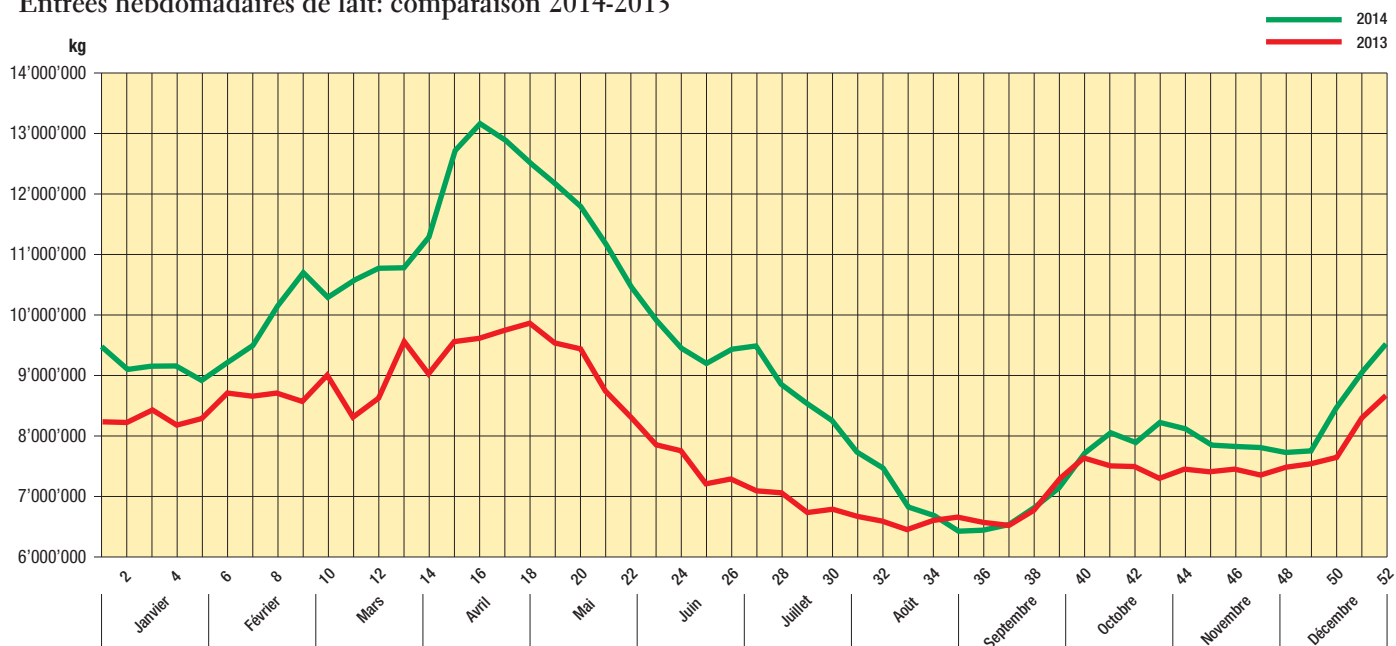
Evolution du rapport matière grasse / protéines
du lait réceptionné à Cremo



Evolution des teneurs en protéines et en matière grasse
du lait réceptionné à Cremo



Entrées hebdomadaires de lait: comparaison 2014-2013



Matières premières

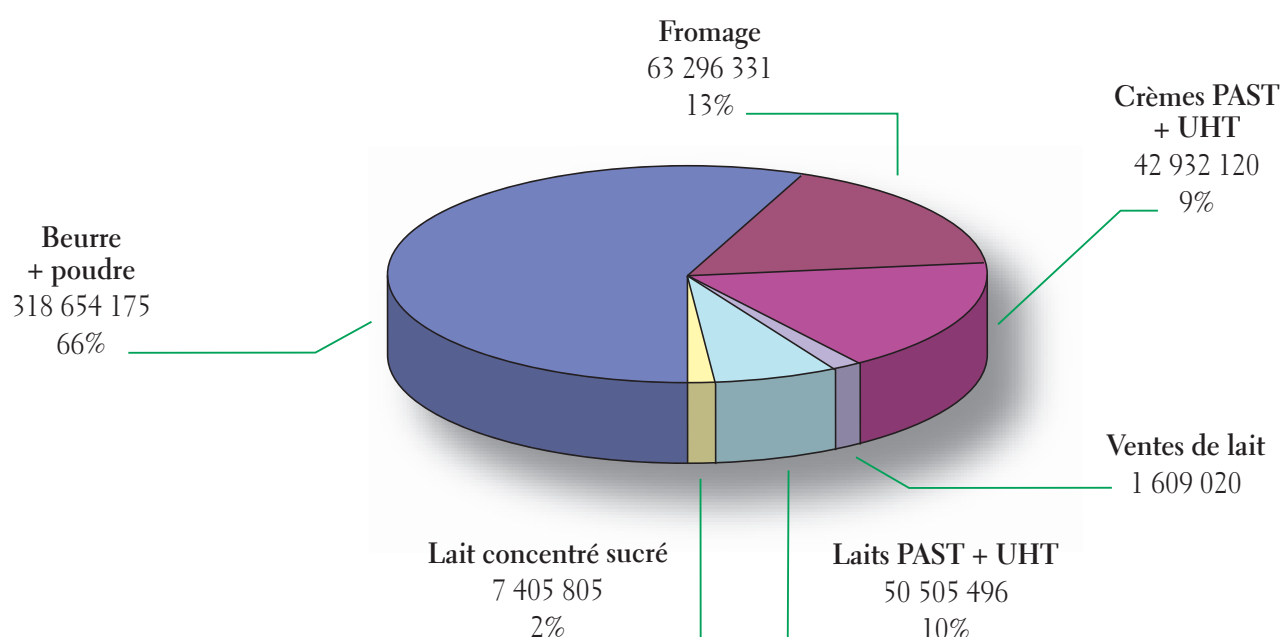
DISTINCTIONS POUR LA QUALITÉ DU LAIT

La qualité du lait est le fruit d'un travail constant et continu qui englobe les efforts des producteurs, mais aussi le soutien et les recommandations des conseillers. Les dirigeants de Cremo tiennent à maintenir des liens étroits avec les éleveurs qui vendent leur production à l'entreprise. Les «Journées des producteurs», organisées à plusieurs reprises en début d'année, reflètent parfaitement cette volonté: au cours de ces rencontres, les fournisseurs de lait de Cremo sont accueillis avec générosité pour une visite, une présentation sur les objectifs et les attentes de leur société, mais aussi pour échanger, tout cela dans un cadre sympathique et détendu.

Cremo rappelle régulièrement que seul un lait irréprochable permet de fabriquer des produits laitiers de qualité, appréciés et sollicités par les consommateurs. De leur côté, les producteurs savent que l'aptitude du lait à la transformation découle de sa qualité.

Lors des journées des producteurs, Cremo saisit l'opportunité de ce moment convivial pour récompenser les fournisseurs dont les efforts sont rigoureux et constants et dont la qualité du lait répond, sur une période donnée, aux critères en vigueur. Pour l'année 2014, Cremo aura l'avantage de remettre 455 plaquettes pour une livraison irréprochable pendant une année; 16 clochettes pour 5 ans d'affilée et 15 cloches pour 10 ans d'affilée.

Mise en valeur du lait (484 402 947 kg)





QUALITÉ RÉCOMPENSÉE

Cremo est désormais habituée à recevoir des prix pour l'excellente qualité de ses fromages. Aux derniers World Cheese Awards de Londres, un fromage affiné dans ses caves de Guin a décroché le titre suprême de Super Gold, que l'on pourrait traduire par Champion du monde toute catégorie confondue. C'est la quatrième fois que Cremo décroche ce titre. Cela est d'autant plus remarquable que cette année, 2'700 sortes de fromages étaient engagées dans la compétition.

Les lauriers sont toujours bons à prendre : ils consacrent un travail de qualité et un engagement quotidien; ils participent à la motivation des travailleurs et servent d'encoura-

gements pour poursuivre les efforts au service de la qualité Cremo.

QUATRE FROMAGES AOP

En faisant l'acquisition de Vallait et de Valcrème, Cremo a étoffé son assortiment, notamment celui des fromages d'appellation d'origine protégée (AOP). Avec l'arrivée du Raclette du Valais AOP dans sa palette, forte d'une solide expérience dans l'art de produire le Gruyère AOP, le Vacherin fribourgeois AOP et l'Emmental AOP, Cremo met aujourd'hui son savoir-faire et ses connaissances au service de la célèbre pâte mi-dure valaisanne. Avec cette spécialité, Cremo accède à un marché fromager, certes fluctuant au gré des saisons, mais au bénéfice d'une excellence et d'une longue tradition. La corbeille de mariage contenait également une diversité de fromages aux patronymes typiques et savoureux : le Heida ou la tomme Tourbillon pour n'en citer que deux.

PETIT CRÉMIER SIERRE

Avec le « Petit Crémier Sierre », service de distribution favorisant la proximité et offrant des prestations personnalisées, Cremo touche une région attrayante au vu de sa vocation touristique au cœur du Valais. Plus de 600 nouveaux clients de la restauration et du commerce de détail bénéficient désormais du vaste approvisionnement de Cremo en

Marchés et produits

produits laitiers et fromagers. Des produits de qualité qui satisfont les palais les plus exigeants, pour le plaisir des indigènes, mais aussi des touristes qui, dans ce coin de pays, représentent une population non négligeable. D'après les échos du marché, les clients ont apprécié dès le départ la manière dont le relais entre Vallait, Valcrème et Cremo a été traité. Avec sa nouvelle composition, la marque Cremo s'est encore renforcée, son impact sur le marché étant plus important que ce qui avait été escompté au début des négociations.

MAZOT DE CREMO

Cremo a le plaisir et la fierté de soutenir la Fête fédérale de lutte suisse «Estavayer2016», qui représente l'événement sportif le plus important de Suisse, en sponsorisant le Taureau «Mazot de Cremo» qui consacrera le Roi de la lutte.

Le slogan de Cremo «l'innovation dans le respect des traditions» rappelle que la technologie moderne de l'entreprise est étroitement liée à la production laitière suisse et donc aux producteurs de lait. Qui dit taureau, dit vache et qui dit vache, dit production de lait et de produits laitiers.

Forte d'une expérience de presque nonante ans, Cremo met en valeur le lait des producteurs suisses qui lui fournissent une denrée dont l'excellence est reconnue loin à la ronde. Les deux sont solidaires dans leur engagement quotidien fait de rigueur, de sérieux et de conscience professionnelle. Sans le terroir auquel sont rattachés les traditions et l'héritage des anciens, Cremo ne pourrait tirer le meilleur profit de sa technique de pointe et développer des produits de qualité fortement liés à la nature et à une alimentation saine et équilibrée.



INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

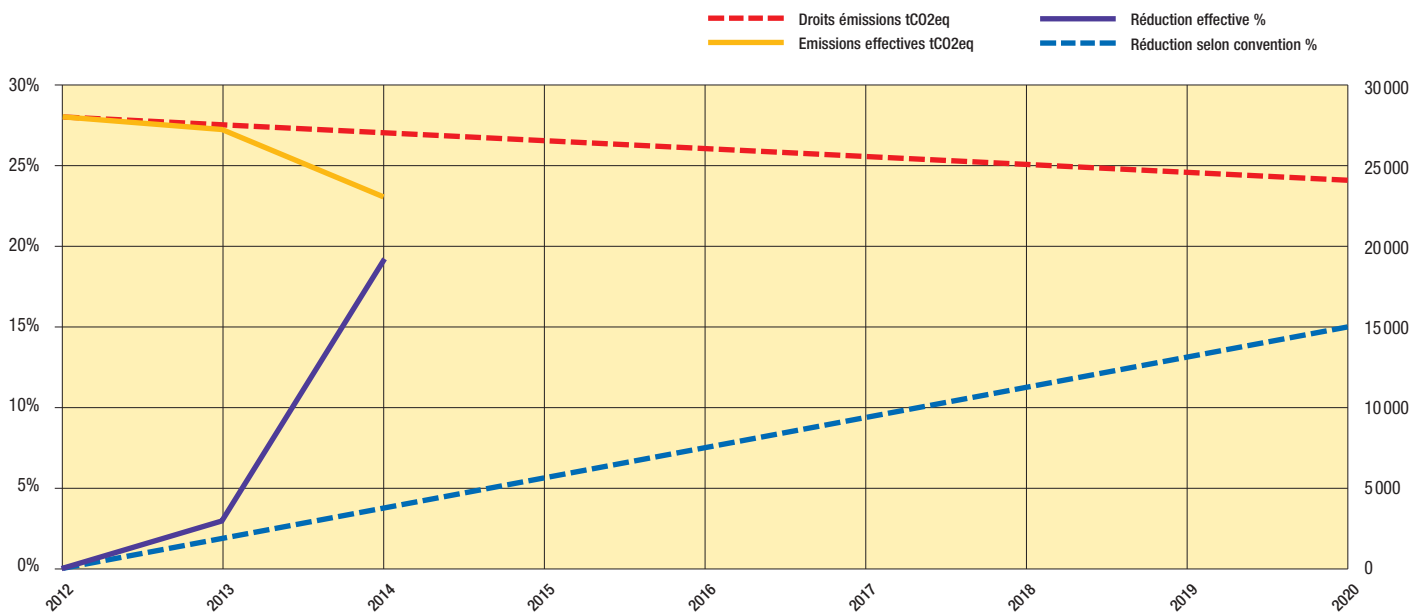
Les piliers du développement durable sont l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale. Cremo opère dans ce sens depuis de nombreuses années et chaque nouveau projet est réfléchi dans cet esprit.

L'exemple de la mise en place de l'osmose inverse à Lucens en est la preuve. En effet, cette nouvelle installation, couplée à l'acquisition de quatre nouveaux échangeurs ainsi qu'au changement des transformateurs et des cellules basses tensions, permet non seulement de concentrer le lait et les produits laitiers afin d'en réduire les coûts de

transport, mais aussi d'obtenir d'importants gains énergétiques.

Grâce à ce nouveau système de concentration, la consommation de combustible a diminué de 20 MWh en une année, soit 30%, alors que pendant la même période, la quantité de lait traitée avait augmenté de 5%. L'efficacité économique est donc démontrée. Quand on sait que 20 MWh économisés représentent 3'650 tonnes de CO₂ non rejetées dans l'atmosphère, on peut sans autre affirmer qu'au niveau de la qualité environnementale, le résultat est positif.

Cremo s'est engagée depuis 2008 à diminuer ses émissions de CO₂. Pour ce faire, elle a signé deux conventions d'objectifs





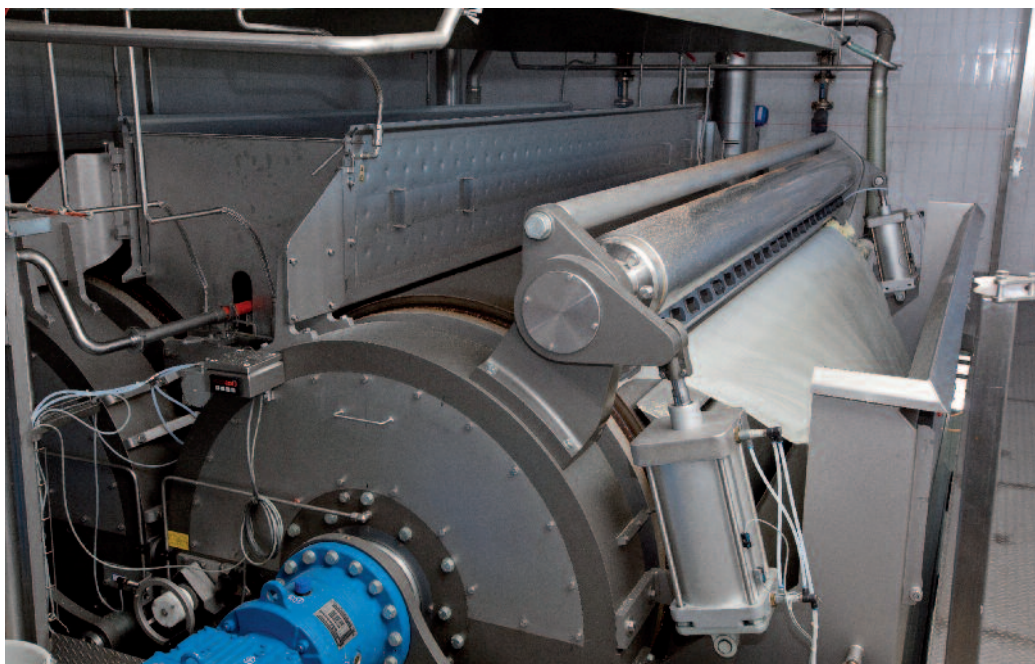
CRÈME À CAFÉ EN GODETS

Trop âgée pour être entretenue ou réparée, la ligne de conditionnement des godets de crème à café a subi une transformation quasi complète. Tous les éléments qui la constituaient ont été démontés; seul le châssis de la machine a été conservé. Sur cette nouvelle base, les derniers standards de la technique moderne ont été installés: nouveaux capteurs, nouveaux systèmes d'entraînement des produits et nouveaux moteurs. Dotée d'une commande de pointe, la nouvelle conditionneuse offre désormais une cadence de production plus élevée, tout en assurant une fiabilité et une sécurité accrues.

Vu son ampleur, la transformation de cette installation a duré environ quatre mois. Le conditionnement des godets a été transféré sur la deuxième conditionneuse du secteur qui a momentanément pris en charge la totalité de la production.

Profitant de la remise à neuf de cette conditionneuse, Cremo a fait subir une cure de rajeunissement à l'infrastructure périphérique de cette machine. Le secteur des crèmes à café en godets a notamment été équipé d'un robot chargé d'emballer les barres de godets en caisses ou en cartons. Cette nouvelle installation, d'une grande souplesse au niveau des formats d'emballage qu'elle propose, est désormais à même de répondre aux souhaits évolutifs des clients.

avec la Confédération, la première, valable de 2008 à 2012, la deuxième, de 2013 à 2020. Le but de cette dernière étant une diminution de 15% des émissions sur l'ensemble de ses sites, soit un gain annuel de 4'300 tonnes de CO₂. Le projet de Lucens, associé à tous les autres, a permis à Cremo d'atteindre les objectifs 2020, en 2014 déjà.



NOUVEAU ROULEAU DE SÉCHAGE

Accéder à des marchés inexplorés, voire anticiper les désirs des consommateurs, représentent d'importants moteurs d'innovation. En 2014, Cremo a terminé le grand projet qu'elle a développé pour répondre aux besoins spécifiques de l'industrie du chocolat, en mettant au point une technique de séchage de lait entier, par contact avec des surfaces chauffées et non plus par évaporation.

La mise en service de ce «Roller», dont l'entrée dans l'usine a nécessité d'importants travaux de génie civil, permet à Cremo de maîtriser l'ensemble du processus de

séchage et d'aller sur les marchés avec un produit de haute qualité. L'entreprise est ainsi parfaitement lotie pour affronter la concurrence à l'exportation, cela dans un segment de prix supérieur.

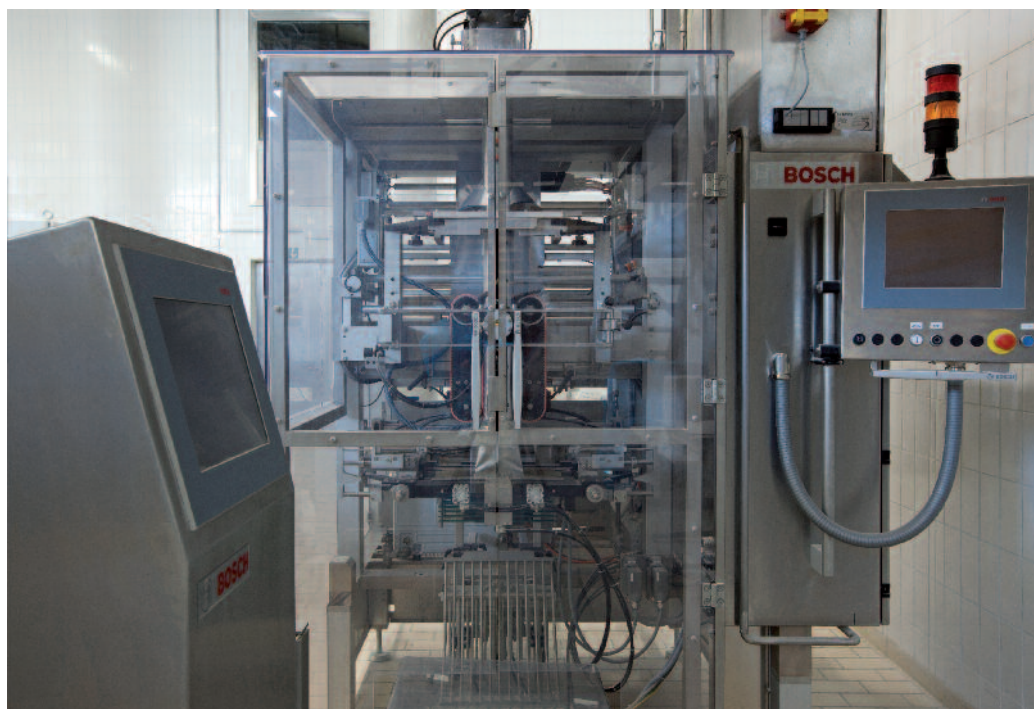
PALETTISATION AU MONT-SUR-LAUSANNE

Répondre aux besoins des clients, réduire la consommation d'énergie, optimiser les rendements d'une installation, demeurer compétitifs : les paramètres qui conduisent à entreprendre des améliorations et des rénovations, voire à acquérir une nouvelle infrastructure, sont toujours multiples et variés.

Sur le site du Mont-sur-Lausanne, ce sont l'ancienneté des palettiseurs et la demande croissante des clients qui ont motivé le remplacement de quatre installations de palettisation à l'atelier de conditionnement des produits en briques. Pour satisfaire la clientèle, qui souhaite recevoir les produits sur des demi-palettes, Cremo a fait l'acquisition de trois robots, chacun étant lié à deux îlots de palettisation. La mise en place de cette installation complexe, qui devait s'effectuer sans interrompre la production et encore moins les livraisons, permet aujourd'hui de remplir en parallèle, avec cinq conditionneuses, des palettes Euro ou des demi-palettes.

ENSACHEUSE POUR PETITS FORMATS

Toujours guidée par un esprit innovant lié à la satisfaction des clients et à l'exploration de nouveaux marchés, l'entreprise a également équipé le secteur des poudres d'une ensacheuse permettant le remplissage de sachets de 200 grammes à 5 kilos. La flexibilité que cette machine offre au niveau des plus petits formats, liée à la rapidité de sa cadence, ouvrent de réelles perspectives en matière de présence sur les marchés. Sans compter que ces sachets présentent un design moderne et innovant.



EFFECTIF EN HAUSSE

Avec la reprise des sociétés Vallait, Valcrème et Rhône Logistics, plus particulièrement du site industriel de Sierre, ce sont 190 nouveaux contrats de travail qui ont été établis.

Les nouveaux collaborateurs en provenance du Valais se sont rapidement familiarisés avec la culture d'entreprise de Cremo, intégrant sa philosophie et son système de gestion. C'est d'ailleurs très nombreux qu'ils ont participé à la traditionnelle soirée du personnel où, en guise de bienvenue, ils ont été chaleureusement applaudis par leurs nouveaux collègues.

IMPORTANCE DE LA FORMATION

Un des objectifs de l'homme est d'évoluer par le savoir et l'acquisition de nouvelles connaissances. Cremo encourage cette propension à s'améliorer et à évoluer, convaincue que la formation des collaborateurs est un terreau fertile, favorable au bon développement de l'entreprise. C'est donc chaque année avec beaucoup de considération que la Direction adresse ses félicitations aux nouveaux diplômés:

Les apprentis représentent la relève. Ils méritent d'être soutenus et encouragés dans l'apprentissage du métier qu'ils ont choisi. En nommant dans le présent rapport tous ceux qui ont obtenu leur certificat de capacité en 2014, Cremo les met à l'honneur pour les féliciter et les inciter à toujours viser le meilleur:

- Luke Audergon :
CFC de technologue du lait
- Pascal Brandi :
CFC de technologue du lait
- Jérémie Buchs : CFC de logisticien
- Nicolas Fernandez : CFC d'opérateur de machines automatisées
- Julien Guillet :
AFP d'employé en industrie laitière
- Dany Maradan :
CFC de technologue du lait
- Rémi Schaerrer : CFC d'opérateur de machines automatisées
- Sarah Wenger : CFC d'employée de commerce avec maturité professionnelle

- Nadia Brügger : Brevet fédéral de spécialiste en marketing
- Marie-Lucie Nobs : Bachelor of Science HES-SO en économie d'entreprise
- Robin Papaux : Brevet fédéral de technologue en industrie laitière
- Fabien Petitpierre : Brevet fédéral de technologue en industrie laitière
- Stephan Schneider : Brevet fédéral d'agent de maintenance

Services généraux

JUBILAIRES

Le mot fidélité a la même racine étymologique que les mots foi et confiance. Dans un monde contemporain plutôt volatile et fluctuant, choisir de rester fidèle à son entreprise

reflète plus que jamais la confiance qui lie l'employé à l'employeur. La continuité de l'entreprise dans la modernité dépend de ce lien.

Merci à tous ceux qui ont fêté un jubilaire au cours du présent exercice:

40 ans: Jean-Pascal Gailland, René Jungo, Raymond Margairaz, Max Schmutz, Fritz Siegenthaler.

35 ans: Beat Bigler.

30 ans: Gérard Clément, Henri Ledentu, Marcel Dafflon.

25 ans: Paul Baechler, Gilles Balaguer, Charles Cotting, Jean-Michel Currat, Martin Jaeger, Eric Ney, Carlos Pontes Loureiro, Emilio Porras, Damien Rolet.

20 ans: Patrick Bagnoud, Carlos Manuel Barreiro, Olivier Clément, Pierre-Alain Dayer, Alexandre De Luca, Viviane Guisolan, Manuel Pereira-Fernandes, René Ruch, Ronald Schmid.

15 ans: Ulrich Bachmann, Jean-Pierre Benz, Joaquim Da Fonte, Antonio De Sousa Texeira, Christoph Fuchs, Malai Hischi-Soisiri, Philippe Kuzoma Kabuiku, Longange-Augustin M'Ba, Xhavid Morina, David Nussbaumer, Corinne Pecalvel, Monique Raemy, Anton Roggo, Marie-Albine Tudisco Nanchen.

10 ans: Naser Agushi, Denis Badoud, Ana Barros Madureira Acurcio, Rogerio Bernardo Costa, Jérôme Bruegger, Jakob Buergisser, Sebastian Cina, Sabrina Danzi, Christoph Hofer, Heinrich Mathis, Véronique Métral, Prima Rechsteiner, John Scott, Jean-Louis Sottas, Thomas Stettler, Beat Sturny, Corinne Vez, Bernhard Zahno, Pascal Zurkinden.

LIBERTÉ RETROUVÉE

On adresse un dernier salut aux collègues, on laisse ses soucis professionnels sur le pas de l'entreprise et, parfois sans se retourner, on entame une nouvelle étape de vie que l'on souhaite longue et pleine de nouveaux défis. A tous ceux qui, en 2014, ont passé ce cap, la Direction de Cremo adresse ses vœux les meilleurs:

Christiane Bettex, Liliane Caloz, Raymond Chaudet, Valdemar Coelho Rodrigues, Jean Gachoud, François Gendre, Denise Jaquier, René Jungo, Robert Lando, Ernst Wüthrich.

Comptes 2014

Marche des affaires	23
Compte de résultat	24
Bilan au 31 décembre	25
Tableau de financement	26
Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre	27
Principes comptables et méthodes de valorisation	29
Notes sur les comptes	32
Rapport de l'organe de révision.....	35
Proposition pour la répartition du bénéfice	36
Evolution des activités.....	37
Organes de Cremo	39

Comptes 2014

LA MARCHE DES AFFAIRES

L'exercice 2014 restera dans les annales de Cremo SA comme étant celui de la reprise des sociétés valaisannes Vallait SA, Valcrème SA et Rhône Logistics SA.

En reprenant dans son giron les activités des usines de Sierre, Cremo s'est lancé un énorme défi, dont le succès n'était pas garanti d'avance. Guidés par la ferme volonté de renforcer la position de l'entreprise dans le secteur de l'agroalimentaire, mais aussi celle des producteurs de lait valaisans, artisans essentiels de la production du Raclette AOP, les dirigeants de Cremo ont eu la conviction que l'affaire devait se réaliser. Toutefois, au vu de la structure complexe des sociétés à reprendre et compte tenu de l'envergure de l'opération, ils étaient également conscients que cette acquisition comportait un risque, la hauteur des dangers à court terme d'une fusion de cette nature étant très difficile à évaluer.

La réussite de cette affaire à plus ou moins long terme était par contre clairement escomptée. Suite aux efforts quasiment titanesques qui ont été entrepris des deux côtés et à tous les étages, le résultat de l'entreprise s'est avéré positif. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice et l'objectif de la première phase d'intégration a pu être atteint. Toutefois, pour

bien marier les cultures d'entreprises, optimiser les processus et mettre en place les meilleures synergies possibles, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir: toute bonne assimilation ou intégration se fait dans la durée.

Dans le même temps, les cours des produits laitiers ont baissé de façon continue jusqu'à la fin de l'année. Les effets de ce phénomène, accentué par l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro au début de l'année 2015, ne manqueront pas de marquer le prochain exercice.

Face au gros défi de la reprise des sociétés valaisannes Vallait, Valcrème et Rhône Logistics, conjugué à la baisse du prix des produits laitiers sur les marchés suisses et internationaux, Cremo a su tirer son épingle du jeu. Elle boucle l'exercice avec un chiffre d'affaires de CHF 607 millions, en hausse de 19% par rapport à l'année passée. Les efforts entrepris pour contenir les charges d'exploitation à leur plus bas niveau ont permis de dégager un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de CHF 33,3 millions, contre CHF 27,0 millions une année plus tôt. Quant au bénéfice net de l'exercice, il atteint CHF 9'112'687.-.

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF	2014	% CA	2013	% CA
Produits				
Chiffre d'affaires	607 008	100,0	509 925	100,0
Prix de revient des marchandises vendues	435 074	71,7	370 337	72,6
Bénéfice brut	171 934	28,3	139 588	27,4
Charges				
Salaires et charges sociales	62 375	10,3	48 549	9,5
Services tiers et locations	26 903	4,4	20 786	4,1
Energie et consommation	25 950	4,3	25 182	4,9
Entretien et réparations	8 593	1,4	6 918	1,4
Frais généraux divers	14 817	2,4	11 125	2,2
Total des charges d'exploitation	138 638	22,8	112 560	22,1
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	33 296	5,5	27 028	5,3
Amortissements	– 23 597	– 3,9	– 19 488	– 3,8
Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)	9 699	1,6	7 540	1,5
Frais financiers	– 2 565	– 0,4	– 1 928	– 0,4
Bénéfice ordinaire avant impôts	7 134	1,2	5 612	1,1
Produit net extraordinaire	+ 3 703	+ 0,6	+ 1 313	+ 0,3
Bénéfice avant impôts	10 837	1,8	6 925	1,4
Impôts	– 1 724	– 0,3	– 1 867	– 0,4
Bénéfice de l'exercice	9 113	1,5	5 058	1,0

Comptes 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

En milliers de CHF		Notes	2014	%	2013	%
Actif						
Actif disponible	– Disponibilités		3 706	1,2	4 631	1,8
Actif réalisable	– Clients	1	65 679	21,7	60 245	22,9
	– Autres créances	2	3 021	1,0	3 171	1,2
	– Marchandises et approvisionnements	3	47 147	15,6	29 729	11,3
	– Actifs transitoires	4	5 488	1,8	8 160	3,1
Total actif circulant			125 041	41,3	105 936	40,3
Actif immobilisé	– Immobilisations financières	5	14 757	4,9	12 207	4,6
	– Immobilisations incorporelles		2 578	0,8	–	–
	– Immobilisations corporelles	6	160 708	53,0	144 928	55,1
Total actif immobilisé			178 043	58,7	157 135	59,7
TOTAL DE L'ACTIF			303 084	100,0	263 071	100,0
Passif						
Fonds étrangers à court terme	– Fournisseurs	7	54 453	18,0	48 774	18,5
	– Autres dettes	8	2 649	0,9	2 621	1,0
	– Dettes financières à court terme		10 000	3,3	10 945	4,2
	– Passifs transitoires		8 106	2,6	7 429	2,8
Total fonds étrangers à court terme			75 208	24,8	69 769	26,5
Fonds étrangers à moyen et long terme	– Emprunts hypothécaires	9	40 323	13,3	32 260	12,3
	– Prêts des sociétés apparentées	10	7 271	2,4	4 331	1,6
	– Engagements de leasing	9	5 577	1,8	1 610	0,6
Total fonds étrangers à moyen et long terme			53 171	17,5	38 201	14,5
Total fonds étrangers			128 379	42,3	107 970	41,0
Emprunt convertible			17 000	5,6	17 000	6,5
Fonds propres	– Capital-actions	11	14 461	4,8	14 361	5,5
	– Réserve générale	12	110 898	36,6	95 787	36,4
	– Réserve pour apport en capital	12	22 650	7,5	22 150	8,4
	– Bénéfice reporté	12	583	0,2	745	0,3
	– Bénéfice de l'exercice		9 113	3,0	5 058	1,9
Total fonds propres		13	157 705	52,1	138 101	52,5
TOTAL DU PASSIF			303 084	100,0	263 071	100,0

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers de CHF	2014	2013
Résultat net de l'exercice	9 113	5 058
<i>Ajustements</i>		
Amortissement des immobilisations	23 597	19 488
Diminution des provisions sur marchandises et débiteurs	– 886	– 41
Produit sur cession d'actions propres	– 3 499	–
<i>Fonds provenant de / utilisés par l'exploitation</i>		
Diminution des débiteurs et autres créances	7 411	6 505
Diminution des actifs transitoires	3 141	363
Augmentation / Diminution des stocks de marchandises	– 7 481	3 259
Diminution des fournisseurs	– 646	– 3 146
Diminution des autres dettes et passifs transitoires	– 684	– 3 487
Total des fonds provenant de l'exploitation	30 066	27 999
<i>Fonds provenant des / utilisés pour les investissements</i>		
Acquisition d'immobilisations financières	–	– 500
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 13 575	– 11 555
Reprise des entreprises valaisannes et des immobilisations FLV, nette des liquidités	– 8 964	–
Total des fonds utilisés pour les investissements	– 22 539	– 12 055
<i>Fonds provenant des / utilisés pour les activités de financement</i>		
Diminution des emprunts hypothécaires	– 3 527	– 2 870
Diminution des dettes financières à court terme	– 3 927	– 11 072
Diminution des engagements de leasing	– 1 038	– 865
Augmentation des prêts des sociétés apparentées	40	22
Total des fonds utilisés pour les activités de financement	– 8 452	– 14 785
Variation des disponibilités	– 925	1 159
Disponibilités en début d'exercice	4 631	3 472
Disponibilités en fin d'exercice	3 706	4 631

Remarque: Les variations présentées dans le tableau de financement s'entendent après la reprise des éléments du bilan des entreprises valaisannes au 1^{er} janvier 2014

Comptes 2014

ANNEXE AUX COMPTES ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE

En milliers de CHF				2014	2013
Actifs mis en gage					
Cédulas hypothécaires grevant les terrains / immeubles en nantissement				50 500	49 500
Restriction de propriété usuelle sur équipements en leasing				6 985	2 587
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles					
Immeubles				308 840	249 573
Equipements				748 455	687 600
Emprunt convertible					
Emprunt à conversion forcée, int. 3,5%, échéance 30.06.2018				17 000	17 000
Immobilisations financières					
Capital-actions		Participations			
CHF	1 000 000	100,0 %	Fribeurre SA, Villars-sur-Glâne (Sans activité)	1 263	1 263
CHF	1 000 000	100,0 %	Poudre, CCG SA en liquidation, Villars-sur-Glâne (Sans activité)	806	806
CHF	100 000	100,0 %	Lacto Prospérité SA, Villars-sur-Glâne (Sans activité)	104	104
CHF	100 000	100,0 %	von Mühlenen AG, Villars-sur-Glâne (Sans activité propre)	100	2 000
CHF	60 000	100,0 %	Univers Handelsagentur AG en liquidation, Guin (Sans activité)	65	65
CHF	100 000	100,0%	Rhône Logistics SA, Sierre (Logistique)	100	–
CHF	1 200 000	98,3%	VALCREME SA, Sierre (Sans activité)	1 180	–
CHF	3 500 000	97,7%	Vallait SA, Sierre (Sans activité)	3 420	250
CHF	500 000	50,0 %	MBZ Produktions AG, Lyss (Fractionnement matière grasse)	250	250
CHF	500 000	32,8 %	BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	164	164
CHF	2 000 000	25,4 %	Lully.01 SA, Lully (Société immobilière – Restoroute)	508	508
CHF	1 000 000	15,0 %	Univo SA, Chésopelloz (Aliments pour veaux)	102	102
CHF	1 500 000	13,8 %	Restoroute de la Gruyère SA, Pont-en-Ogoz (Société immobilière)	422	422
CHF	3 000 000	4,4 %	Vacherin Fribourgeois SA, Bulle (Affinage et commerce de fromage)	132	132
CHF	250 000	2,4 %	Switzerland Cheese Marketing AG, Berne (Promotion fromage suisse)	6	6
EUR	60 000 000	5,0 %	Ingredia SA, Arras / France (Industrie laitière)	5 459	5 459
Diverses participations				48	48
Total participations				14 129	11 579
Prêts aux sociétés apparentées					
CHF	128 000		Lully.01 SA, Lully	128	128
CHF	500 000		MBZ Produktions AG, Lyss	500	500
Total prêts aux sociétés apparentées				628	628
Total immobilisations financières				14 757	12 207

	2014	2013
Capital-actions		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.–	578 454	574 454
En millions de CHF	14,5	14,4
Actions propres		
Au 31 décembre 2013, Cremo SA détenait 27 318 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 1.–.		
Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 24 410 actions au prix moyen de CHF 150.– l'unité.		
Au 31 décembre 2014, elle détenait 2 908 actions.	p.m.	p.m.
Capital conditionnel		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.–	113 334	113 334
En millions de CHF	2,8	2,8
Agio (en millions de CHF)	14,2	14,2
Capital autorisé		
Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions au plus tard jusqu'au 28 mai 2016.		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.–	80 000	80 000
En millions de CHF	2,0	2,0
Analyse des risques		
Le Conseil d'administration a procédé à l'analyse des risques pour l'exercice 2014.		
Actionnariat		
Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL)	47,27%	47,32%
Lobag	4,83%	4,86%
Prolait Plate-forme laitière de Suisse occidentale	3,34%	3,37%
Prolait Fédération laitière	6,00%	6,05%
Ingredia SA	4,97%	5,00%
MIBA Fédération du nord-ouest de la Suisse	1,18%	1,18%
Fournisseurs et producteurs de lait	22,85%	23,53%
Fédération laitière valaisanne (FLV)	5,00%	0,28%
Autres	4,06%	3,65%
Propres actions sans droit de vote	0,50%	4,76%

Comptes 2014

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES DE VALORISATION

Principes comptables

Les comptes de Cremo SA respectent les normes et les principes du Code des obligations (CO). Les informations dans les états financiers sont présentées de manière nettement plus détaillée que ce qui est requis par le minimum légal exigé par le CO. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Toutes les entités faisant partie de Cremo SA arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Méthodes de valorisation et définitions

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes à des tiers et de prestations de services envers des tiers, moins les rabais, les ristournes et les impôts sur les ventes.

Liquidités

Les liquidités sont composées des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, ainsi que des comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites dans les rubriques respectives du compte de résultat selon la nature des transactions.

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture, à l'exception des participations qui sont converties au cours historique. Le montant net des différences de change non réalisées est enregistré au compte de résultat s'il s'agit d'une perte; en cas de profit, celui-ci est différé.

Débiteurs commerciaux et divers

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité sont couverts par des assurances et sur la base de valeurs empiriques par le ducroire.

Marchandises et approvisionnements

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût d'achat, de même que les produits finis achetés.

Les produits en cours et finis sont valorisés au prix de revient, qui comprend les coûts directs de production et l'allocation des frais communs des centres de production.

La méthode du FIFO (first in, first out ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des mouvements des produits et matières premières.

Si la valeur réalisable d'un article venait à être inférieure à la valeur calculée selon la méthode décrite ci-dessus (FIFO), une provision serait constituée pour la différence.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation des actifs comprennent les charges payées d'avance concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours et qui seront encaissés ultérieurement.

Les comptes de régularisation du passif comprennent les produits afférents à l'exercice suivant encaissés d'avance, ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans des sociétés non cotées.

Ces titres sont montrés à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

Terrains:

Valeur la plus basse entre le prix d'acquisition ou la valeur du marché.

Autres immobilisations:

Valeur d'achat diminuée de l'amortissement correspondant à la réduction de la valeur due à l'utilisation des immobilisations.

Les critères d'amortissement de base retenus sont les suivants:

Terrains	non amortis
Bâtiments / Infrastructure	25-30 ans
Equipements / Installations	8-10 ans
Véhicules	5-8 ans
Equipement informatique	5 ans

Immobilisations en leasing:

Les immobilisations financées par des contrats de leasing figurent à l'actif sous « Immobilisations corporelles » et sont amorties selon les principes d'amortissement. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les fonds étrangers à moyen et long terme. Les coûts de location découlant de tels contrats de leasing sont comptabilisés en diminution des engagements pour la part d'amortissement de la dette et dans le compte de résultat pour la part d'intérêts.

Comptes 2014

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill, marques et autres valeurs immatérielles. Elles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

La durée d'amortissement de ces immobilisations est de 5 ans.

Fonds étrangers à court terme

Cette rubrique comprend les dettes et les engagements qui sont exigibles ou doivent être renégociés dans un délai d'un an.

Fonds étrangers à moyen et long terme

Font partie de cette catégorie les prêts bancaires et d'autres institutions de crédit, notam-

ment les prêts hypothécaires, ainsi que les engagements de leasing, pour autant qu'ils n'entrent pas dans la catégorie des fonds étrangers à court terme.

Reprise des sociétés Vallait SA et Valcrème SA

En 2014, les actions de Vallait SA et Valcrème SA, ainsi que des immobilisations, ont été acquises auprès de la Fédération laitière valaisanne. Les actifs et les passifs ont été transférés à leur valeur comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014. Les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation ont été appliqués aux actifs et passifs repris.

NOTES SUR LES COMPTES

En millions de CHF

	2014	2013
--	------	------

1. Clients

Débiteurs	68,4	62,6
Ducroire	– 2,7	– 2,4
Total	65,7	60,2

L'augmentation de la rubrique «Débiteurs» est due à la reprise de la clientèle des sociétés Vallait SA et Valcrème SA.

2. Autres créances

Parties liées	2,0	2,2
Tiers	1,0	1,0
Total	3,0	3,2

3. Marchandises et approvisionnements

Matières premières	1,5	0,6
Produits finis et semi-finis	53,4	35,2
Autres	6,2	4,8
Réserve sur stocks	– 14,0	– 10,9
Total	47,1	29,7

La reprise des stocks, notamment de fromages, des sociétés Vallait SA et Valcrème SA, ainsi que des stocks de beurre plus élevés que lors de l'exercice précédent ont provoqué une hausse des «Produits finis et semi-finis».

4. Actifs transitoires

La variation des actifs transitoires provient de la récupération d'acomptes d'impôts trop élevés.

5. Immobilisations financières

Participations	14,1	11,6
Prêts aux sociétés apparentées	0,6	0,6
Total	14,7	12,2

La variation de ce poste provient:

- de la réduction du capital-actions de von Mühlenen AG;
- des nouvelles participations dans Rhône Logistics SA et Valcrème SA;
- de l'augmentation de la participation dans Vallait SA.

Comptes 2014

En millions de CHF

2014

2013

6. Immobilisations corporelles

Terrains
Immeubles

Installations
Véhicules

Valeur brute

Au 1 ^{er} janvier	137,6	287,2	424,8	415,2
Transfert de patrimoine	24,5	39,1	63,6	–
Au 1 ^{er} janvier, ajusté	162,1	326,3	488,4	415,2
Acquisitions	2,8	10,8	13,6	11,6
Désaffectations, cessions	–	– 1,0	– 1,0	– 2,0
Au 31 décembre	164,9	336,1	501,0	424,8

Amortissements cumulés

Au 1 ^{er} janvier	61,0	218,9	279,9	262,4
Transfert de patrimoine	12,1	26,4	38,5	–
Au 1 ^{er} janvier, ajusté	73,1	245,3	318,4	262,4
Amortissements annuels	4,7	18,2	22,9	19,5
Désaffectations, cessions	–	– 1,0	– 1,0	– 2,0
Au 31 décembre	77,8	262,5	340,3	279,9

Valeur nette au 31 décembre

87,1	73,6	160,7	144,9
------	------	-------	-------

Les immobilisations corporelles des sociétés Vallait SA et Valcrème SA, ainsi qu'un immeuble détenu par la Fédération laitière valaisanne, ont été transférés à la valeur comptable avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

7. Fournisseurs

L'augmentation de ce poste provient de la reprise des fournisseurs de lait et autres créanciers des sociétés Vallait SA et Valcrème SA.

8. Autres dettes

Parties liées	1,7	1,6
Tiers	0,9	1,0
Total	2,6	2,6

En millions de CHF

2014

2013

9. *Emprunts hypothécaires / Engagements de leasing*

L'augmentation de ce poste provient du transfert de patrimoine des sociétés Vallait SA et Valcrème SA.

10. *Prêts des sociétés apparentées*

La variation de ce poste provient de la diminution du prêt de von Mühlenen AG suite à la diminution de son capital-actions, ainsi qu'aux prêts des sociétés Vallait SA et Valcrème SA à Cremo SA.

11. *Capital-actions*

Le Conseil d'administration a utilisé une partie de l'augmentation du capital-actions autorisé, pour un montant de CHF 100'000.–. L'agio est comptabilisé sous la rubrique «Réserve pour apport en capital».

12. *Réserve*

Réserve générale	110,9	95,8
Réserve pour apport en capital	22,6	22,1
Total de la réserve légale générale	133,5	117,9
Bénéfice reporté	0,6	0,7
Total	134,1	118,6

La réserve générale est augmentée du report du bénéfice attribué à l'exercice précédent, ainsi que du transfert de la réserve générale des sociétés Vallait SA et Valcrème SA.

13. *Mouvement des fonds propres*

Fonds propres au 1 ^{er} janvier	138,1	133,0
Augmentation du capital-actions	0,1	–
Augmentation de la réserve générale (intégration des sociétés valaisannes)	10,1	–
Augmentation de la réserve générale (répartition du bénéfice 2013)	5,0	2,0
Augmentation de la réserve pour apport en capital (suite à l'augmentation du capital)	0,5	–
Diminution du bénéfice reporté (intégration des sociétés valaisannes)	– 0,2	–
Diminution du résultat reporté (répartition du bénéfice 2013)	– 5,0	– 2,0
Bénéfice de l'exercice	9,1	5,1
Total	157,7	138,1



KPMG SA
Audit Suisse romande
Avenue du Théâtre 1
CH-1002 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 49 00
Téléfax +41 58 249 49 01
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de

Cremo S.A., Villars-sur-Glâne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Cremo S.A., comprenant, le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, l'annexe et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michel Faggion
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Myriam Roulin
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 22 avril 2015

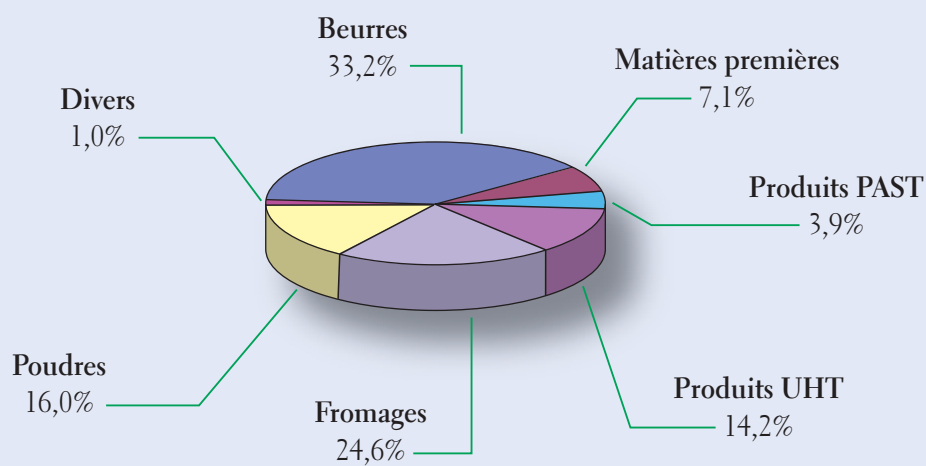
**PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR LA RÉPARTITION DU BÉNÉFICE**

En CHF	2014	2013
<i>Bénéfice au bilan</i>		
Bénéfice reporté	802 391	744 666
Perte reportée provenant du transfert de patrimoine	– 219 633	–
Bénéfice de l'exercice	9 112 687	5 057 725
Total du bénéfice au bilan	9 695 445	5 802 391
<i>Proposition</i>		
Attribution à la réserve générale	9 000 000	5 000 000
Report à compte nouveau	695 445	802 391

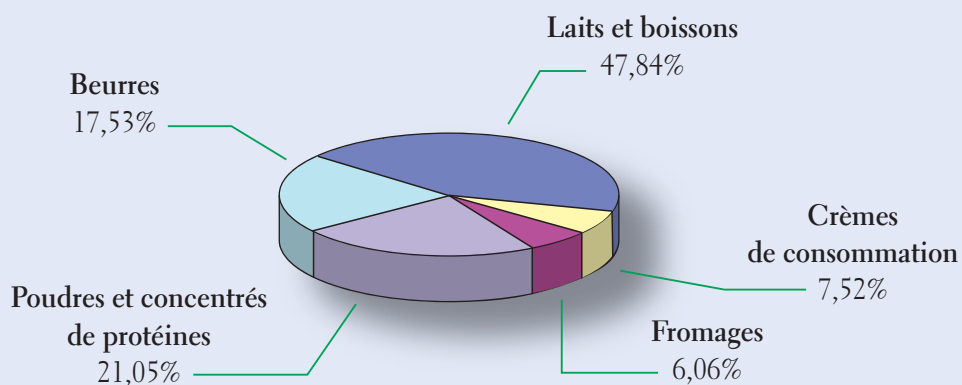
Comptes 2014

EVOLUTION DES ACTIVITÉS

Répartition du chiffre d'affaires par groupe de produits



Répartition des productions (Base: en tonnes de produits finis)



		2014	2013	Variations
Matières premières (en millions de kilos)				
Laits		484,0	418,0	15,8%
Crèmes:				
– centrifuge de lait		38,9	37,4	4,0%
– centrifuge de petit-lait		2,8	2,9	– 3,4%
Total		41,7	40,3	3,5%
Personnel				
Siège		324	329	– 1,5%
Unités décentralisées		486	301	61,5%
Apprentis		27	16	68,8%
Peseurs de lait		1	1	–
Total		838	647	29,5%
Nombre de postes de travail à temps complet				
Siège		284	288	– 1,4%
Unités décentralisées		429	263	63,1%
Apprentis		27	16	68,75%
Peseurs de lait		–	–	–
Total		740	567	30,5%
Energie et consommation				
Electricité	kWh	53 575 323	48 438 629	10,6%
Eau	m ³	1 901 241	1 858 553	2,3%
Energies thermiques:				
• Combustibles:				
– Huile de chauffage	litres	129 854	254 506	– 49,0%
	kWh	1 290 385	2 529 077	– 49,0%
– Gaz	kWh	131 884 845	149 219 929	– 11,6%
• Chaleur à distance	kWh	24 621 000	24 933 060	– 1,3%
Total énergies thermiques	kWh	157 796 230	176 682 066	– 10,7%
Diesel	litres	1 098 634	735 371	49,4%
	pour 100 km	30,83	30,07	2,5%
	km	3 563 758	2 445 843	45,7%

Organes de Cremo

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Alexis GOBET, Villariaz

CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Membre depuis
Président	Benoît PERROUD, Villaz-St-Pierre (depuis le 6 juin 2012)	2008
Vice-président	Jürg RIEBEN, Berne	2004
Membres	Philippe BRAILLARD, St-Martin	2008
	Isabelle CHEVALLEY, St-George	2012
	Jean-Paul GUIGNARD, Bottens	2004
	Rinaldo LOTTAZ, Alterswil	2008
	Max STALDER, Viège	2014
	Gabriel YERLY, Berlens	2012
Secrétaire	Micheline MERTL, Givisiez	non-membre

DIRECTION

Paul-Albert NOBS, Corminbœuf

ORGANE DE RÉVISION (selon art. 727 et ss. CO)

Lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2014, la révision des états financiers de Cremo SA a été confiée à la société KPMG, pour une nouvelle durée de trois ans.

Siège

Route de Moncor 6
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 407 21 11
Fax 026 407 29 69

Adresse postale

Case postale
1701 Fribourg
info@cremo.ch
www.cremo.ch

Usine de Lausanne

Chemin du Petit-Flon 21
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 654 42 11
Fax 021 654 42 53

Usine de Lucens

Rte de la Caséine 9
1522 Lucens
Tél. 021 906 13 13
Fax 021 906 13 00

Usine de Sierre

Ile Falcon 5
3960 Sierre
Tél. 027 452 38 00
Fax 027 452 38 20

Usine de Thoun

Schwäbisstrasse 40
3613 Steffisburg 2
Tél. 033 439 33 50
Fax 033 439 33 51